



Mardi 23 novembre 2022

Communiqué de presse

CONCOURS AGRETIC, LES INNOVATIONS AU CROISEMENT DES FILIERES NUMERIQUES & AGRI-AGRO

Pour la 2^e année, Bretagne Développement Innovation organise le concours AGRETIC, en partenariat avec la Région Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne et l'INPI. Objectif ? Récompenser les meilleures innovations au croisement des filières numériques & agri-agro. Ce concours est ouvert aux entreprises bretonnes des secteurs agricole, agroalimentaire ou numérique qui ont testé la mise en place d'une solution numérique pour accroître leur compétitivité ou développer leur activité. Les entreprises peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 20 janvier 2022 minuit.

Big data, Internet des objets, intelligence artificielle, data science, capteurs de mesure et de contrôle, automatismes, robotique, réalité virtuelle, réalité augmentée, vision, photonique, jumeau numérique... sont autant de technologies maîtrisées par les entreprises bretonnes de la filière numérique qui peuvent être mises au service de la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

>> Pourquoi candidater ?

- Dotation : les 3 meilleurs projets se verront attribuer une dotation de 3 000 €,
- Accompagnement : Conseil & audit par un expert de la filière pour accompagner les lauréats dans la réalisation de leur projet d'innovation,
- Visibilité : les entreprises lauréates bénéficieront d'un emplacement (valeur estimée à 3000€) sur l'un des salons métiers : SPACE (plateau AGRETIC) ou CFIA (plateau Usine Agro du Futur) pour valoriser leur projet (sous réserve que le contexte sanitaire le permette). Elles bénéficieront également d'une exposition médiatique lors de la remise de prix ainsi que d'autres événements impliquant BDI (journées techniques, ateliers, autres salons...) ainsi que d'une promotion assurée via divers outils et supports de communication de BDI (réseaux sociaux, sites internet, actions auprès de la presse).

>> Qui peut candidater ?

- Les entreprises ou établissements domiciliés en Bretagne,
- Les entreprises issues des secteurs agricole, agroalimentaire ou numérique,
- Les entreprises qui ont testé la mise en place (en interne ou en externe) d'une solution numérique permettant d'accroître leur compétitivité et/ou de développer leur activité.

>> Les critères de sélection

- L'innovation doit être une solution nouvelle recourant à l'usage de technologies numériques permettant de répondre de façon innovante à une problématique reconnue dans l'agriculture ou dans la production agroalimentaire, particulièrement en Bretagne.
- Les projets associant des acteurs du numérique avec des acteurs de l'agriculture ou de l'agroalimentaire bénéficieront d'une attention particulière.
- Le Concours AGRETIC a vocation à récompenser des projets d'expérimentation proches de la mise sur le marché (TRL 8-9).

>> Calendrier du concours AGRETIC

- Lancement des candidatures => 23 novembre 2021
- Fin des candidatures = > 20 janvier 2022 minuit
- Jury et remise des Prix => début février 2022

>> Le jury

Le comité de sélection des nominés sera composé par un collège de représentants des Chambres d'agriculture de Bretagne, de l'ABEA, de Cap'tronic, ActFood Bretagne, du Crédit Mutuel de Bretagne, de Valorial, de l'INPI et de BDI. Le vote se fera à la majorité simple et selon une grille d'évaluation.

Informations et candidatures au concours AGRETIC → <https://www.bdi.fr/fr/landing/concours-agretic-2022/#Pr%C3%A9sentation>

Plus d'information sur l'édition 2021 et ses lauréats : <https://www.bdi.fr/fr/presse/cormiers-sas-wel2be-et-aisprid-les-3-laureats-du-concours-agretic/>

A propos d'AGRETIC

Le programme régional AGRETIC vise à développer l'usage des technologies numériques dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes. Il s'inscrit dans la [stratégie régionale du « Bien-manger pour tous »](#). Financé par la Région Bretagne, ce programme est piloté par Bretagne Développement Innovation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne et Valorial.

Chiffres AGRETIC :

Environ **80 entreprises accompagnées par an en moyenne** : montage de dossier pour l'appel à projet régional ; interventions ou exposition lors de journées techniques, ateliers ou stages ; concours AGRETIC ; salons professionnels (CFIA, SPACE).

Chiffres Appel à projet régional « Expérimentation d'innovations numériques » :

Sur les 20 dossiers accompagnés par AGRETIC ces 3 dernières années dans l'AAP régional d'expérimentation d'innovations numériques, 16 ont été lauréats, ce qui représente un coût global projets de 1,7M€ dont 540 k€ d'aides de la Région Bretagne.

Contacts presse :

Bretagne Développement Innovation

Chrystèle Guy - 07 82 21 81 35 – c.guy@bdi.fr

Espace presse : <https://www.bdi.fr/fr/presse/>

Agence Oxygen

Emmanuelle Catheline - 06 79 06 36 11 - emmanuelle.c@oxygen-rp.com

Christelle Roignant - 06 83 81 61 61 - christelle@oxygen-rp.com